

LE BALISAGE DU CHANTIER

Balisage par marques de peinture bleue et jaune apposées à hauteur des yeux sur différents supports, pylônes, pieux et flèches en bois, arbres, murs.

LA CHARTE DU RANDONNEUR

Rester sur les chemins et sentiers balisés

Garder vos chiens en laisse

Respecter les cultures et animaux et les outils de travail des agriculteurs

Rester courtois avec les autres usagers de la nature ou des chemins

Ne rien jeter et emporter vos déchets

Ne pas faire de feu

Observer la faune et flore sans y toucher

Signaler à la Communauté de Communes de l'Atrébatie toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours

CARTE IGN DE RÉFÉRENCE

2306 Est (Saint-Michel-sur-Ternoise)
2406 Ouest (Arras)

LES RANDONNÉES EN ATRÉBATIE

Le chemin de la Vallée des prêtres (5 km)
départ de la mairie de Magnicourt-en-Comté

Le chemin des Piedsentes (9.5 ou 16 km)
départ du Château de Penin

Le chemin de la Charbonnière (12 km)
départ du monument aux morts de Villers-Châtel

Le chemin de la Vertu Bleue (14 km)
départ de l'église d'Hermaville



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le patrimoine, des idées de visites sur le territoire, les hébergements et les lieux de restauration, n'hésitez pas à télécharger la carte touristique.



Communauté de Communes de l'Atrébatie
ZA Ecopolis - route de Penin 62127 TINCQUES
03 21 41 40 00 - accueil@cc-atrebatie.fr
www.cc-atrebatie.fr



Chelers

Chemin des bosquets

Chemin qui permet de découvrir, dans la plaine, une dizaine de bosquets, refuges de gibiers



152 m
122 m



14 km



3 h 30



Modéré



Château,
Eglises, chapelles
Ferme

LE CHEMIN DES BOSQUETS

Parcours présentant quelques dénivelés sans grosses difficultés et reliant 4 villages.

Départ de la place de Chelers près de la salle communale (voir panneau descriptif).

- Se diriger sur la gauche en direction du Château (XVIIIème) - Belle allée de marronniers débouchant sur un portail majestueux. Devant le château, prendre à gauche, le chemin longe le château, le parc et le bois. Continuer tout droit jusqu'au « Pas St Martin » (voir rubrique "le saviez-vous?") et prendre à droite en direction de la chapelle Ste Jeanne d'Arc au Hameau de Tirlet.

- A la chapelle, prendre à droite le chemin encaissé jusqu'au hameau de Guestreville. Au hameau prendre à droite et le traverser en direction de la chapelle de Miséricorde ; puis à droite encore et ensuite lère à gauche, continuer sur la route goudronnée.

- Sortir des prairies, prendre à droite le chemin de terre qui vous conduira à Tincques. Entrer dans Tincques, 1er virage à gauche, descendre sur la place (église St Hilaire du XVIème) . A gauche de l'église, admirer la ferme seigneuriale de 1629. Quitter la place en direction du passage à niveau.

- Avant le passage prendre à droite le chemin qui vous conduira au hameau de Tincquette. Sortir du chemin, prendre à droite puis lère à gauche

- Continuer tout droit, puis prendre à gauche le chemin herbeux. Longer la voie ferrée. Au bout de ce chemin prendre à droite et à 50 m, prendre à gauche le chemin jusqu'à Bailleul aux Cornailles (à droite admirer la ferme du Bois de la Motte – Motte féodale) .

- Arrivé à Bailleul-aux-Cornailles, au stop, traverser le chemin communal et à 50 m, prendre à droite le chemin escarpé qui vous mènera à l'église (église St Pierre du XVIIème).

- Continuer sur le chemin devant l'église, au stop, prendre à gauche et à 100 m, 1er chemin à droite.

- Sortir de Bailleul, continuer le chemin longeant le bois. Au carrefour, prendre à gauche le chemin en direction de Chelers. Rejoindre la place.

Le saviez-vous ?

Le cheval de St Martin, patron de la commune, a posé son sabot sur cette pierre, son empreinte est restée gravée, d'où le pas St Martin.

Departure from the square of Chelers near the House of Commons. The road is a little bumpy but it shouldn't be any problems all the way through four villages.

